



**FORUM « TAFAKARI » SUR LE REPERAGE  
DES EXIGENCES DE RESPONSABILITE ET DE LA JUSTICE  
TRANSITIONNELLE EN AFRIQUE**

22-24 mai 2014  
Hôtel Mandé/ Bamako-Mali



**COMPTE RENDU**

## Table des matières

<b>I. Introduction</b> .....	<b>2</b>
A propos de Fahamu .....	3
A Propos de l'Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique .....	3
A propos du forum Tafakari/Débats .....	4
Les résultats attendus du forum Tafakari .....	4
<b>II. La cérémonie d'ouverture</b> .....	<b>5</b>
<b>III. Déroulement des travaux</b> .....	<b>6</b>
Session 2 .....	6
Session 3 .....	7
Session 4 .....	8
Session 5 .....	9
Session 6 .....	11
Session 7&8.....	12
Session 9 .....	12
Session 10 .....	14
<b>IV. Cérémonie de clôture</b> .....	<b>22</b>
Annexe. Liste des participants .....	24

## **I. Introduction**

Le Forum « TAFAKARI » sur les repérages des exigences de responsabilités en matière de justice transitionnelle en Afrique a été co organisé par l'Alliance Malienne pour Refonder la gouvernance en Afrique « ARGA – Mali et l'Association Kenyane « FAHAMU ». Durant trois jours les participants venus des différents pays de la sous région à savoir le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire et la Guinée ont discuté sur les questions de justice transitionnelle dans un contexte ouest africain et africain en proie à des conflits souvent violents comme c'est le cas présentement au Mali. En effet la plupart de ces Etats sont dans des situations de fragilités dont les fondements sont à rechercher dans leurs évolutions historiques faites des cumulations de contradictions mal gérées occasionnant des brèches sous lesquelles se sont engouffrées des forces exogènes de sorte que ces Etats n'ont plus la maîtrise de leur destin. Sous ce rapport les conflits intra étatiques mouvant se sont parfois transformés au regard des dérives de gouvernance en des velléités souverainistes suivi d'affrontements ayant pour corolaires de graves violations des droits humains. La situation de transition dont connaissent la plupart de ces pays secoués par des crises aigues méritent qu'on fasse le bilan de toutes les atrocités afin d'apporter les réponses qui s'imposent en termes d'offre de justice. L'accès des victimes à la justice est une exigence de responsabilité. Un des instruments indispensable de justice dans les pays en transition, de gestion de l'espace public en transition, est la justice transitionnelle.

### **A propos de Fahamu**

Fahamu est une organisation panafricaine qui appuie et travaille de façon collaborative avec les mouvements sociaux sur le long terme. Fahamu a des bureaux physiques à Nairobi, au Kenya ; à Dakar au Sénégal et à Oxford, au Royaume Uni ainsi que un nombre de consultants partout dans les pays de l'hémisphère Sud.

La raison d'être de Fahamu est de renforcer et entretenir le mouvement luttant en faveur de la justice sociale en Afrique en mettant de nouvelles connaissances au service de l'activisme, en colmatant les brèches entre la théorie et la pratique (Tuliwaza) ; en occasionnant l'apprentissage pour, par et au sein des mouvements (Adilisha) ; en amplifiant les voies, perspectives et solutions afrocentriques au niveau des politiques et de la prise de décisions (Utetezi) et en créant des plateformes d'analyse et de débat (Pambazuka).

Grâce à l'initiative « identification de revendication en matière de redevabilité et de justice sociale dans les contextes de l'Afrique de l'Ouest », Fahamu entend faciliter l'amplification des perspectives africaines sur la justice sociale pour les atrocités massives, tout en renforçant les initiatives populaires ciblant les mécanismes continentaux chargés de faire prévaloir la justice. L'objectif que Fahamu ambitionne de réaliser sur le long terme par le biais de cette initiative est l'élargissement des espaces occupés par les voies africaines dans les grands débats mondiaux sur la justice, la réconciliation et la reconstruction.

## **A propos de l'Alliance malienne pour refonder la gouvernance en Afrique, ARGA – Mali.**

L'Alliance malienne pour refonder la gouvernance en Afrique fait partie de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA) qui est un réseau rassemblant les acteurs africains et non africains engagés à mener réflexions et actions, des gens engagées à promouvoir – en Afrique et partout dans le monde – un dialogue sur la gestion des affaires publiques en Afrique. Depuis 2003, l'Alliance a été activement impliquée dans les « Dialogues sur la gouvernance en Afrique : la Décentralisation et l'intégration régionale ». Ces dialogues ont été amorcés en 1999 par un nombre d'africains bien connus, dont la majorité avait occupé des fonctions de haut niveau dans leurs pays et avaient constaté que – au sein de la société africaine – les africains eux-mêmes ne contrôlaient pas les processus visant le changement des sociétés africaines et du monde en général. Cet état de choses était causé par les structures de gouvernance défailtantes qui avaient été importées des pays non africains soit volontairement soit par force. Ces structures étaient en outre non adaptées aux besoins des africains et donc ont affaibli la capacité de l'Afrique de faire face aux défis de la mondialisation.

La mission de l'Alliance est de contribuer à la conception d'un projet de gouvernance qui est non seulement taillé sur mesure pour l'Afrique, mais aussi conçu par les africains et profondément enraciné dans les réalités africaines. En conséquence, l'Alliance s'est formulée un nombre d'objectifs y compris :

- Etablir un cadre interafricain pour le dialogue et la réflexion sur la gouvernance ;
- Concevoir des propositions sur le changement de la gestion des affaires publiques en Afrique et encourager des débats publics sur ces propositions ;
- Mobiliser les acteurs étatiques et non étatiques dans les initiatives pour refonder de façon efficace la gouvernance en Afrique ;
- Participer aux débats portant sur la gouvernance en Afrique et dans les autres contrées de la planète.

## **A propos du Forum Tafakari/Débat**

Fahamu est de l'avis que les communautés africaines disposent, depuis l'aube des temps, de mécanismes pour résoudre les problèmes de justice, de dédommagement et de réconciliation. Néanmoins, la mondialisation et la libéralisation du système mondial ont mené à une adoption des mécanismes qui sont généralement perçus comme ayant été imposés à l'Afrique, qui ont apporté des changements de grande envergure à la façon dont les africains répondent aux violations des droits de l'homme et aux atrocités de masse qui se produisent dans leur communautés. Bien que les mécanismes de justice et les systèmes de droits humains internationaux ont des atouts indéniables, ils prévoient peu d'occasions pour consolider le consensus afin d'arriver à une appropriation généralisée des valeurs et du

langage que l'on trouve dans ces mécanismes et structures, de telle manière à placer les gens au centre de tous les efforts.

L'initiative de Fahamu vise à donner lieu à des opportunités pour l'élargissement des espaces pour les voies africaines afin d'orienter vers les mécanismes afro centriques les grands débats sur la justice, le dédommagement et la réconciliation. Ceci sera réalisé en créant des plateformes pour la conversation et la réflexion afin d'examiner, d'un œil critique, les diverses complexités des politiques et pratiques actuelles de justice transitionnelle et les lacunes des solutions envisagées pour aborder les préoccupations des sociétés africaines vivant en situation d'après conflit. Elle cible les membres de la société civile, les avocats, les universitaires, les activistes travaillant avec les communautés qui ont été des victimes des violations massives des droits humains au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali.

## **II. Méthodologie d'animation du Forum « Tafakari »**

La méthodologie du Forum « Tafakari » a été structurée autour des sessions en plénière, des travaux de groupe, de panels, des séquences de restitution et de témoignages des participants.

L'animation du Forum à travers cette méthodologie visait à analyser collectivement et à faire ressortir les points saillants en matière de mécanismes de justice transitionnelle, y compris les complexités, les rôles des différentes parties prenantes et le dilemme entre les mécanismes traditionnels et contemporains. Il était également attendu de cette animation l'appréhension des efforts déployés dans les pays en vue d'améliorer leur processus de justice sociale, tout en tenant compte de leurs réalités et des contextes.

## **III. La cérémonie d'ouverture**

### **Session 1 : Ouverture**

*Au cours de cette cérémonie deux allocutions ont été entendues ainsi que les mots d'ouverture du président de séance le traditionaliste et homme de culture malien Richard TOE.*

**La première allocution** fut prononcée par Ambroise DAKOUO, Coordinateur de ARGA – Mali. Il s'est dit très honoré de la co-organisation de ce forum dans la mesure où Fahamu et ARGA ont les mêmes objectifs en terme de mise en relation des acteurs africains autour des grands enjeux pour le changement positif en Afrique. Pour lui, ces types d'initiatives devraient permettre d'aller vers le changement tant souhaité. Tout en rappelant les objectifs et les résultats attendus de cette rencontre

**La seconde allocution** fut prononcée par George MWAI de FAHAMU. Ce fut l'occasion pour lui de porter un regard croisé sur les crises dans les pays de la sous région et la nécessité de gérer les conséquences des atrocités qui en découlent. Sous ce rapport on retient que la

Cote d'Ivoire vient de sortir d'un long conflit aigue ou les efforts continuent pour gérer les conséquences. La violence est encore fraiche en Guinée ou de hauts fonctionnaires des forces de défenses et de sécurité ne sont exempts de toute culpabilité. Au Mali les affrontements sont en cours à Kidal avec l'installation de la rancune entre les communautés. Ces différents conflits ont eu pour conséquence des viols massifs, l'enrôlement des enfants soldats. Ainsi nous avons la responsabilité de trouver des réponses à toutes ces atrocités et l'expérience montre que les approches de la communauté internationales ne sont pas les meilleurs. Il faut donc inventer nos propres mécanismes de résolution des différends en nous inspirant de nos mécanismes locaux. Ces mécanismes africains ne sont pas nouveaux en matière de gestion des crises en Afrique de l'ouest.

A la suite de ce contexte il présenta FAHAMU qui est une plate forme de recherche sur les questions de justice transitionnelle. Partant il interpella les participants, invités sur la base de leur titre respectifs et activités à débattre sur ces questions et envisager des actions concrètes.

**Le discours d'ouverture** a été prononcé par Richard TOE. Il a remercié les différents participants de cette rencontre de Bamako et les a invité à débattre des grandes problématiques sur les causes d'insécurité dans notre sous région telles que les questions sur l'armée, la corruption et la recherche du gain facile qui annihilent de nos jours tous les efforts de gestion de nos Etats. Selon lui il appartient à la génération présente de trouver les outils pour répondre à ces problématiques afin de circonscrire les crises et aller vers la paix durable. Tout en invitant les participants à des réflexions franches assorties de stratégies il déclara ouvert le **Forum « TAFKARI » sur les repérages des exigences de responsabilité et de la justice transitionnelles en Afrique.**

#### **IV. Déroulement des travaux**

Ces trois jours de forum se sont déroulés sous forme de sessions y compris la cérémonie d'ouverture qui a fait place aux travaux proprement dites. Ainsi avant le démarrage de la seconde session un tour de table a été fait permettant aux participants de se présenter et de se familiariser.

#### **JOUR 1**

##### **Session 2 : Genèse de la violence politique, persistance des conflits et changement basé notamment sur le genre en Afrique**

Cette session s'est déroulée selon une méthodologie alternant communication et travaux pays sur la cartographie de l'histoire de la violence politique et des conflits en Afrique.

La communication entendue à l'entame de cette session fut celle de George Mwai qui est une tentative d'analyse des conflits et de la justice transitionnelle. Selon lui au sortir des conflits graves la plupart des pays développent des stratégies de refondation de l'Etat en priorisant les reformes institutionnelles, électorales, sécuritaire. Le hic est qu'il manque

quelque part le regard des mécanismes traditionnels de gestion des conflits de consolidation du vivre ensemble

La valeur ajoutée de notre rencontre sera de regarder du côté de ces mécanismes en lien avec la justice transitionnelle. C'est pourquoi le défi de la rencontre au sortir de ce forum serait d'aboutir à un plan d'action de travail sur la justice transitionnelle partant de mécanismes endogènes de gestion des conflits.

A la suite de cette communication on procéda aux travaux pays sur la cartographie de l'histoire de la violence politique et des conflits en Afrique. A cet effet chaque pays a réfléchi tout en datant ses grands bouleversements conflictuels au cours de son histoire à travers la grille période précoloniale, coloniale et poste coloniale. L'intérêt de l'exercice était de permettre aux participants d'évoquer l'histoire pour les impacts négatifs et/ou positifs dans le processus de construction des Etats en Afrique, notamment sur les liés aux droits de l'homme. On retient de façon transversale que ces Etats ont tous connus des périodes porteuses de périls tels que de graves violations de droits humains jamais élucidées par une justice aux ordres, les problèmes de gestion de la diversité entraînant des frustration et de revendications souverainistes, des crimes économiques de tout genres etc.

### **Session 3 : questions - discussions sur l'actualité**

→ *La question centrale était quels sont les facteurs socioculturels géopolitiques et géoéconomiques qui compliquent les tentatives de reddition de comptes pour les legs des violations massives ces dernières années en Afrique ?*

Un panel de chercheurs a partagé les produits de leurs réflexions sur la question. Cette session a été modéré par Monsieur Ambroise Dakouo.

**Premier intervenant le Professeur d'anthropologie Koffi Joachim de la Cote D'ivoire.** Il aborde la question premièrement sur l'angle de l'éducation à travers la comparaison entre celle moderne et traditionnelle. Pour lui l'éducation dans la société moderne transmet un savoir partiel et qui ne donne pas lieu nécessairement à l'intégration sociale de l'individu. Quant à l'éducation traditionnelle elle se transmet de façon naturelle tout en développant les talents, l'invention et les capacités d'innovation de l'individu à remplir les fonctions qui lui sont exigées par la société.

La deuxième idée était liée au pouvoir. Selon lui on n'accède pas au pouvoir dans la société traditionnelle sans avoir la formation nécessaire et toute la société se charge de cela. Alors que dans la société moderne dès que vous êtes élu vous occupez le pouvoir sans avoir la maîtrise nécessaire de son fonctionnement.

La troisième idée est relative aux attributs du pouvoir tels que l'équité, la fermeté etc. Pour lui le défi au regard de ces idées doivent nous permettre de donner un coup de pouce à tout ce qui est moderne.

**Le deuxième intervenant : Me Barry de la Guinée.** L'exposée de monsieur Barry fut porté sur les éléments justifiant la nécessité de la mise en place d'une justice transitionnelle en Guinée. Ainsi il passa en revue toutes les graves violations des droits de l'homme commises depuis 1958 jusqu'aux massacres du stade du 28 Septembre 2009 où les bourreaux occupent de hautes responsabilités sans être inquiétés et au grand damne des victimes.

Les conséquences les citoyens n'ont ne croient plus à la justice et n'ont plus confiance à l'Etat guinéen. Le plus souvent les populations se rendent justice elles mêmes.

Cependant il fit constater que les guinéens sont partagés entre le fait de mettre en place une commission de réconciliation et de pardon. Les partisans du oui sont ceux qui croient que c'est nécessaire car on ne peut passer sous silence les violations depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Pour les partisans du non cela n'est pas nécessaire dans la mesure où la Guinée n'a pas connu de conflits ouverts comme ce fut le cas du Mali ou de la Côte d'Ivoire.

#### **Réactions des participants :**

- Le point de départ des violences en Afrique est dû aux dysfonctionnements des Etats, aux comportements des élites, aux leaders africains incapables de réfléchir des systèmes propres à nos pays et à l'Afrique. Ils n'ont pas trouvé le moyen de se soustraire du joug colonial. Les gouvernants sont faits ailleurs et lorsqu'ils arrivent ils brillent par leur incapacité. **Conséquence manque de vision politique.**
- La gouvernance une construction factice ne prenant pour départ aucun des nos existants et références africaines en la matière. Les grands intellectuels et dirigeants de leur Etat furent des catastrophes en termes de gouvernance. Instauration d'une gouvernance partisane ne profitant qu'à une minorité au détriment de la majorité. Les violations des constitutions est monnaie courante. Aucune promotion des langues locales dans notre système éducatif. **Défis comment faire émerger une culture politique neutre et non clanique, comment promouvoir l'alternance en Afrique, comment résoudre le problème de la conflictualité du pouvoir en Afrique.**
- La question de la société civile, elle se pose comme une alternative aux autorités politiques pour conduire les peuples vers leurs réelles aspirations. Elles sont des contre pouvoir mais pas contre le pouvoir. A cet effet il est nécessaire de les faire bénéficier de l'argent public pour qu'elles puissent jouer en toute neutralité leur rôle.

#### Session 4 :

→ *Deux grandes questions centrales étaient au menu a) quels sont les facteurs et les systèmes de protection des groupes particuliers comme les femmes, les enfants et les migrants face à la violence ? ; b) quels sont les problèmes structurels, les questions et les injustices négligés dans les processus de la résolution des conflits?*

La session a été animée par George Mwai. Ces questions suscitèrent la curiosité des autres participants sur le cas Mali (presqu'une question d'école pour les autres) de sorte qu'elle s'est vite tournée en une tribune sur le Mali.

A la fin des échanges on retient les constats suivants :

- l'Afrique surtout certaines régions dotées de potentielles économiques suscitent des convoitises et deviennent des enjeux géostratégiques. Nous devons apporter des réponses adaptées ;
- Les responsables africains jouent le jeu des puissances impérialistes pour leur propre survie ;
- Faire émerger une conscience ouest africaine ;
- Faire en sorte que la société civile soit un recours à la gouvernance politique en crise et étant donné que ce n'est pas les leaders politiques qui feront sortir l'Afrique de l'impasse des enjeux géostratégiques ;
- Les inégalités entre les hommes et les femmes en termes de distribution des ressources ;
- Créer des espaces de promotion des discussions et de la tolérance ;
- Les élections ne devaient plus être les seuls critères d'évaluation de la démocratie d'un Etat (Mali, Kenya), il faut tenir compte des autres facteurs tels que la question des amnisties politiques qui souvent ne tiennent pas compte du besoin de justice, les crimes économiques etc. ;
- Créer une chaîne de solidarité entre les sociétés civiles au delà des frontières.

## JOUR 2

La deuxième journée a commencé par un exercice de tour de table visant à se remémorer des personnalités-repères qui ont en un moment donné influencé positivement notre vie et dont on garde les forces de caractères qui nous permettent d'être meilleurs.

C'est juste après cet exercice d'introspection et d'extrospection que furent reprises les sessions

### Session 5 : question thématique : le concept de justice transitionnelle

→ *Les questions centrales : est-ce que la justice transitionnelle est bien définie dans nos contextes pays ?, problématiser la justice transitionnelle, est-elle vraiment définissable par les communautés ? Etat de transition et justice transitionnelle : quelle justice ?*

Cette session fut animée par Me Seydou Doumbia du Mali qui a essayé de faire avec les autres participants une tentative de conceptualisation de la justice transitionnelle. Le support de cet exposé fut un article produit par un chercheur malien du nom de Boubacar BA sur les questions de justice transitionnelle. Il ressort de cet exercice des points saillants dont l'économie est faite dans les points qui suivent.

La justice transitionnelle est un domaine naissant. Il arrive qu'on pratique la justice transitionnelle sans en être conscient. Ces mécanismes peuvent provenir tant de la justice classique moderne que non judiciaire (la justice traditionnelle etc.) aussi bien que l'intervention de la communauté internationale. Elle fait appel aux enquêtes pour rétablir la vérité et surtout la vérité historique, les réformes institutionnelles, des contrôles et des révocations de personnes de sorte à ne pas donner de primes aux auteurs de graves violations des droits humains. Les piliers de la justice transitionnelle sont :

- Le droit à la vérité ;
- Le droit à la justice ;
- Le droit à la réparation ;
- La garantie de non récurrence.

Les acteurs de la justice transitionnelle :

- L'Etat ;
- La société civile nationale, régionale ou internationale ;
- La société politique ;
- Le citoyen jouissant d'une certaine crédibilité ;
- Les autorités traditionnelles et religieuses ;
- La communauté internationale.

En somme on note que :

- La justice transitionnelle est une justice de transition visant à sanctionner à quelques degrés divers les crimes et exactions commises pendant les crises ;
- La justice transitionnelle ratisse large et fait appel à un maximum d'acteurs. Et chacun à quelque niveau que ce soit peut devenir un acteur de la justice transitionnelle ;
- Il ya une interconnexion de tous les mécanismes existants (transitionnel, moderne, international) de justice qui rentre en ligne dans l'offre de justice transitionnelle ;
- La justice transitionnelle est une justice à inventer ;
- Il n'ya pas de standard en matière de justice transitionnelle.

### **Les défis de la justice transitionnelle :**

- Faire en sorte que l'Etat ait le leadership mais ne pas avoir le monopole en matière de justice transitionnelle
- Comment les mécanismes traditionnels peuvent elles soutenir les reformes
- Les dilemmes de la justice transitionnelle, amnistie versus justice, la crédibilité de mise en place d'une justice transitionnelle quand on n'a pas connu de conflits ouverts, ou du moins quand le conflit n'a pas atteint son point d'achèvement comme c'est le cas au Mali.

### **Session 6.**

→ *La question centrale : quels sont les abus, les questions et les récits qui ont été éclipsés au cours des processus actuels en matière de justice transitionnelle dans les pays représentés ?*

Cette session a été animée sous forme de panels des activistes des différents pays représentés. Chaque paneliste a fait une présentation de ses réflexions suivie d'une séquence de discussions globales avec l'ensemble des participants. Ils ont en effet en tant que militants des droits de l'homme dans leur pays respectifs, brosser la situation de droits de l'homme de même que leur action pour influencer positivement en faveur des victimes.

### **Les recommandations fortes qui sortent de ce panel :**

- Travailler en synergie avec ARGA et FAHAMU et mettre en place les prémices de la justice transitionnelle dans les pays représentés ;
- Mettre en place des cadres de confiance permettant aux victimes de s'exprimer en toute confiance et libérées de toutes menaces ;
- Prendre des mesures contre la corruption et la sécurité ;
- Développer une plate forme de lutte pour l'alternance politique en Afrique ;

- Déterminer les vrais victimes quand certains sont à la fois victimes, bourreaux et qui le plus souvent se retrouvent sur les tables de négociation (Cas du Mali) ;
- Forcer les leaders à écouter le citoyen lambda pour aller vers un dépérissement de l'utilisation des armes dans le règlement des différends ;
- Eviter de donner une prime aux rebelles (cas du Mali ou des rebelles ont été reconvertis en candidats pour le parti majoritaire au pouvoir lors des élections législatives).

### JOUR 3 :

#### Sessions 7&8 : Travaux pays sur les le thème « Vers un ancrage socioculturel et religieux des processus de justice transitionnelle en Afrique »

→ *Question centrale : Quel est le rôle des cultures et traditions dans la justice transitionnelle*

Cette session fut déroulée également en panel sous la modération de Ambroise DAKOUO de ARGA. Chacun des trois panelistes a exposé ses recherches sur la question susmentionnée.

**Le premier paneliste fut Boubacar BA** chercheur malien sur les questions de justice transitionnelle. Il fit à la fois l'historique de la justice transitionnelle et les exigences de la justice transitionnelle ainsi que quelques pistes de réflexions pour une justice transitionnelle apaisée.

Pour lui si c'est à partir de 2012 qu'on a commencé à parler de la justice transitionnelle au Mali les prémices remontent à la crise de 1992 ou une des dispositions avaient été prises pour enquêter sur toutes les graves violations des droits de l'homme au cours des successives rebellions jusqu'en 1991.

En ce qui concerne le second point selon lui les exigences en matière de justice transitionnelle sont le droit à la vérité, le droit à la justice, le droit à la réparation et la garantie de non récurrence.

Quant aux pistes de réflexion il les a exposé en termes de défis à savoir comment trouver la passerelle entre les acteurs de la justice transitionnelle que sont la justice internationale, la justice nationale, la commission Vérité, Justice, Réconciliation, et les mécanismes de justice transitionnelle. Quelle volonté politique en faveur de la justice transitionnelle. Quelle pertinence de la justice transitionnelle dans la crise malienne.

Les avancées en termes de justice transitionnelle :

- Existence de trois plate formes de la société civile malienne ;
- Choix d'un haut représentant du chef de l'Etat pour le dialogue inclusif avec les groupes rebelles.

**Le second intervenant fut le Ministre Albert Ouedraogo du Burkina Faso** qui a parlé du rôle des coutumes dans la justice transitionnelle.

Pour le ministre écrivain de son état on ne peut parler de justice transitionnelle sans l'enraciner dans les cultures africaines, dans notre existant d'africain, en matière de gestion des différends. Donc il faut revisiter les grandes prouesses de nos différentes entités telles que Kouroukanfouga, les cousinages à plaisanterie (la guerre des mots à la place de la guerre des armes), mettre à contribution les constitutionnalistes tels que les griots et pourquoi ne pas se référer à nos religions ancestrales dans leur diversité.

**Le troisième paneliste fut le Docteur Magassa du Mali** dont l'exposée porta sur l'usage et la recherche de la vérité. Pour lui en matière de pluralisme juridique il existe trois niveaux

**Le droit à l'homme** (la justice traditionnelle) nous fonde culturellement, car chaque citoyen, quelque soit son rang, sa classification sociale identitaire ou sa fortune, est le dépendant, l'obligé, le réciproque, pour ne pas dire l'esclave d'un autre. Toutes les relations de parenté à plaisanterie s'inscrivent dans ce cadre de référence fondamentale à connotation païenne.

**Les droits de l'homme** (justice moderne) selon le principe de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Enfin, les Droits de Dieu ou droit divin, justice divine en tant que croyant ou non à Dieu, se sait mortel et s'investit pour être à hauteur sociale de cette épreuve. Sous ce dernier rapport la sociologie des pouvoirs au Mali montre qu'un leader malien a toujours payé ses forfaitures. Les leaders nient beaucoup de choses de nous-mêmes pour être ce qu'ils sont. L'Etat est ainsi modelé à leur image, une construction factice manipulée de l'extérieur.

Les idées-forces des débats qui ont suivi les exposés :

- Bâtir nos propre corpus de gestion du pouvoir tout en s'inspirant des exemples de nos ancêtres et mettre les jeunes ethnologues à contribution ;
- Comment se fier aux coutumes quand on sait que la politique et l'argent ont envahi la sphère coutumière ;
- Mettre sur la table de discussion la responsabilité des puissances impérialistes dans nos crises ;
- Comment reprendre en main notre Afrique à partir de nos valeurs ;
- La nécessité de construction d'une pensée post coloniale à l'image des sociétés précoloniales ;

- Faire en sorte que la justice transitionnelle ne soit un lieu de mise en sourdine de la justice et de l'impunité à faveurs des amnisties biaisées ;
- Les chefferies sont des valeurs précoloniales et la démocratie doit accoucher de la « cheffocratie » pour éviter qu'elle ne vende son âme aux hommes politiques ;
- Le planétaire (global) ne marche que lorsqu'on maîtrise le local (cas des pays asiatique).